



CRÉDIT AGRICOLE

## Communiqué de presse

Montrouge, le 20 février 2023

### **Le Crédit Agricole lance un fonds d'investissement de 300 M€ dédié à la transition des entreprises agroalimentaires en France et en Italie**

Dans le cadre de son **Projet Sociétal**, le groupe Crédit Agricole annonce la création de « **Ambition Agri-Agro Investissement** », un fonds d'investissement bancaire pour compte propre dédié aux transitions agricoles et agroalimentaires. Doté de 300 M€ par les entités du groupe Crédit Agricole, ce fonds sera géré par IDIA Capital Investissement. Il vise à répondre aux besoins de financement en capital de l'ensemble des entreprises de la chaîne de valeur agroalimentaire, en France et en Italie, qui s'inscrivent dans des stratégies de transitions ambitieuses. Il illustre l'engagement du Groupe à accompagner les transitions vers un système agroalimentaire compétitif et durable.

#### **Accompagner les transitions vers un système agroalimentaire compétitif et durable**

Dans un contexte de changement climatique impactant la biodiversité, les techniques agricoles sont appelées à évoluer. En parallèle, les attentes sociétales en faveur d'une alimentation plus durable sont croissantes.

La création du fonds « **Ambition Agri-Agro Investissement** » s'inscrit dans le **Projet Sociétal** du groupe Crédit Agricole et illustre notamment son engagement à accompagner les transitions vers un système agroalimentaire compétitif et durable.

Olivier Gavalda, Directeur général délégué de Crédit Agricole S.A., explique : « *Le Crédit Agricole est la première banque de l'agriculture et de l'agroalimentaire en France. Parce qu'il souhaite encourager l'ensemble des acteurs de la filière à s'adapter et à participer à la lutte contre le changement climatique, le Groupe veut amplifier son action d'accompagnement en allouant une enveloppe d'un milliard d'euros à destination des transitions agricoles et agroalimentaires. Le lancement du fonds « **Ambition Agri-Agro Investissement** » en est le premier exemple concret et immédiatement opérationnel sur nos deux plus grands marchés domestiques que sont la France et l'Italie.* »

#### **Une proposition à forte valeur ajoutée pour les entreprises accompagnées**

Géré par IDIA Capital Investissement, société de gestion filiale du groupe Crédit Agricole, le fonds « **Ambition Agri-Agro Investissement** » accompagnera le développement des PME, ETI et coopératives françaises et italiennes engagées dans les transitions agricoles, afin de les soutenir activement dans leur démarche de transformation vers davantage de durabilité.

Les 300 M€, apportés par les Caisses régionales de Crédit Agricole et le groupe Crédit Agricole S.A., seront dédiés à des opérations de capital développement et transmission, dont les tickets d'investissements seront compris entre 5 et 45 M€, pour une durée d'accompagnement de 5 à 10 ans.



## CRÉDIT AGRICOLE

IDIA Capital Investissement, en tant qu'investisseur minoritaire, participera activement à la gouvernance des entreprises.

Fort de 30 ans d'expérience d'investisseur dans l'agriculture et l'agroalimentaire, avec une cinquantaine d'entreprises en portefeuille dans ce secteur d'activité, IDIA Capital Investissement possède une véritable expertise pour accompagner les coopératives et les entreprises de l'agroalimentaire.

Anne-Caroline Pace-Tuffery, Directrice générale d'IDIA Capital Investissement, commente : « *Leader du financement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en France, le groupe Crédit Agricole accompagne depuis toujours les mutations que connaissent ces secteurs. La volonté d'IDIA Capital Investissement est d'être créateur de valeur sur le plan sociétal, et d'impact sur le plan environnemental. L'objectif de ce nouveau fonds est d'accompagner activement la filière dans ses transitions vers plus de durabilité.* »

### **Une thèse d'investissement responsable et différenciante répondant aux enjeux des transitions agricoles et agroalimentaires**

Via ce nouveau véhicule d'investissement, IDIA Capital Investissement accompagnera les acteurs de la chaîne agroalimentaire engagés dans une démarche de transformation contribuant positivement aux enjeux des transitions agricoles et agroalimentaires.

Pour qualifier le caractère durable de l'investissement, chaque entreprise cible devra répondre en particulier à deux critères obligatoires en lien avec les 2 piliers « Contribuer à la transition vers une alimentation bas carbone » et « Préserver les ressources naturelles ». De plus, l'entreprise s'engagera à respecter au moins trois critères de progrès, sous une période définie avec elle, sur les piliers des transitions agricoles et agroalimentaires prioritaires par le groupe Crédit Agricole, les plus pertinents pour elle :

1. Promouvoir l'attractivité du métier d'agriculteur  
*Améliorer la qualité de vie des agriculteurs et accompagner le renouvellement des générations d'agriculteurs*
2. Contribuer à la transition vers une alimentation bas carbone  
*Atténuer les impacts climatiques et s'adapter au changement climatique ; accompagner les projets de production d'énergie renouvelable*
3. Préserver les ressources naturelles  
*Préserver la biodiversité, les sols, les ressources en eau et protéger le bien-être animal*
4. Faire évoluer nos modes alimentaires  
*Maîtriser les risques dans la chaîne d'approvisionnement, protéger la santé des consommateurs et améliorer la transparence*
5. Produire via une économie circulaire  
*Développer les circuits courts, réduire le gaspillage alimentaire et l'impact des emballages*

Après les lancements, en 2019 et 2021, des deux fonds « CA Transitions » et « Développement Filière Bois » certifiés « Label Greenfin France Finance Verte », IDIA Capital Investissement franchit une nouvelle étape en matière d'investissement responsable avec la création de ce nouveau fonds « Ambition Agri-Agro Investissement ».



## CRÉDIT AGRICOLE

### **A propos du groupe Crédit Agricole**

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 147 000 collaborateurs et 27 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 53 millions de clients, 11,2 millions de sociétaires et 800 000 actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

### **Contacts presse :**

|                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| Olivier Tassain   | + 33 1 43 23 25 41 |
| Mathilde Durand   | + 33 1 57 72 19 43 |
| Bénédicte Gouvert | + 33 1 49 53 43 64 |

|  |
|--|
| <a href="mailto:olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr">olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr</a> |
| <a href="mailto:mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr">mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr</a> |
| <a href="mailto:benedicte.gouvert@ca-fnca.fr">benedicte.gouvert@ca-fnca.fr</a>                   |